



Emma et François COMBESCURE

CONDITIONS D'ANNULATION DU SÉJOUR

Nous ne proposons pas d'assurance annulation.

Aussi nous vous encourageons à :

- prendre une assurance vous-même,
- ou bien payer votre séjour par carte bleue via le paiement sécurisé en ligne afin de bénéficier de la garantie d'assurance de votre carte bleue en cas d'annulation de votre séjour.

Toute annulation, par le client, de la réservation avant le début du séjour ou au cours du séjour, entraînera des pénalités à verser à Bridgea :

50€ de frais de dossier, plus une indemnité calculée selon les modalités suivantes :

Annulation intervenant entre :	Montant de la pénalité :
+ de 90 jours avant le début du séjour	0% du prix du forfait par personne
80j et 89j avant le début du séjour	20% du prix du forfait par personne
70j et 79j avant le début du séjour	40% du prix du forfait par personne
60j et 69j avant le début du séjour	60% du prix du forfait par personne
40j et 59j avant le début du séjour	70% du prix du forfait par personne
30j et 39j avant le début du séjour	90% du prix du forfait par personne
0j et 29j avant le début du séjour	100% du prix du forfait par personne
Au cours du séjour	100% du prix du forfait par personne